

rhagie dont la saignée empêche rarement la reproduction, doit être considérée plutôt comme une évacuation utile que comme une véritable maladie. Ainsi, quoiqu'elle soit le plus souvent, comme les précédentes, le résultat de la pléthore ou de la gêne dans la circulation pulmonaire, son diagnostic est-il beaucoup moins fâcheux. En général, lorsque l'hémorragie est légère, on l'abandonne à elle même, mais si l'écoulement devient trop fréquent et trop abondant, il est bon d'y apporter remède, en faisant placer les malades dans un lieu frais, et en leur maintenant la tête élevée et couverte de compresses imbibées d'eau froide vinaigrée ou d'éther sulfurique. Si ces moyens étaient insuffisants, on aurait recours à la saignée, aux manulaves sinapisés, et même au tamponnement des fosses nasales. Nous devons dire qu'il est un moyen qui nous a réussi dans un grand nombre de cas, c'est celui qui consiste à faire tenir quelque temps les bras élevés, et à faire appliquer un corps froid entre les deux épaules.

LÉSIONS DE LA CIRCULATION PENDANT LA GROSSESSE.

DE LA PLÉTHORE SANGUINE.

Les changements physiologiques qui ont lieu pendant la grossesse expliquent suffisamment les dérangements de la circulation qui accompagnent cet état.

Quelques médecins ont regardé la pléthore comme étant presque la seule cause des maladies des femmes enceintes; cette opinion devenue vulgaire est vraie, surtout pour les hémorragies dont nous venons de parler et pour d'autres lésions de la circulation dont nous allons nous occuper.

La *pléthore* ou l'augmentation anormale du sang, se manifeste principalement chez les femmes sanguines et d'une forte constitution, surtout chez celles qui étaient abondamment réglées avant la grossesse. Les causes qui concourent à produire la pléthore sont, indépendamment de la rétention du flux menstruel, l'activité augmentée de la nutrition pendant la gestation, et souvent aussi un défaut d'exercice et une nourriture trop succulente.

Les phénomènes qui annoncent cet état de prédominance du sang chez les femmes enceintes sont la plénitude, la dureté du pouls, un sentiment de gonflement des membres qui gêne les mouvements. La surface du corps est plus chaude et plus colorée; la bouche est le siège d'un goût de sang; les gencives sont douloureuses, les yeux, les lèvres et les narines sont rouges et injectées; les veines sont gonflées et saillantes; la tête est lourde et disposée au sommeil; il y a des tintements d'oreilles, des étourdissements, des épistaxis et des signes de congestion vers la région pelvienne.

Quoique les symptômes de la pléthore puissent se

manifester à toutes les époques de la grossesse, c'est en général vers le sixième ou septième mois qu'ils prennent le plus d'intensité. Dans quelques cas, quoique toujours incommodes et même insupportables, ils peuvent avoir lieu pendant longtemps sans déranger beaucoup la santé; mais alors il survient des hémorrhagies qui quelquefois peuvent avoir les suites les plus graves.

Le traitement prophylactique et thérapeutique de la pléthore consiste dans un régime peu nourrissant et principalement composé de végétaux; dans des boissons délayantes, les lavements émollients, les laxatifs, un exercice modéré, et surtout dans l'emploi de la saignée. Le temps de la grossesse où l'on doit tirer du sang ne peut être déterminé; en général, il ne faut saigner que lorsqu'il y a nécessité de le faire, mais seulement alors. La quantité de sang doit être suffisante pour faire cesser l'état pléthorique, et jamais assez copieuse pour affaiblir la malade. Nous devons dire cependant que, pour prévenir la pléthore, un grand nombre de médecins ont l'habitude de saigner toutes les femmes entre le quatrième et le cinquième mois de la grossesse. Cette méthode, qui est bonne dans plusieurs cas, est irrationnelle et même nuisible dans beaucoup d'autres. Il faut s'abstenir de la saignée lorsque les femmes n'éprouvent que de légers signes d'un surcroît d'activité de l'hématose.

DES PALPITATIONS.

Pendant la grossesse, le cœur est quelquefois agité par des palpitations, c'est-à-dire de mouvements tumultueux et de battements plus forts qu'à l'ordinaire. Les femmes nerveuses y sont plus sujettes que les autres; cependant celles d'un tempérament pléthorique et robuste y sont également exposées; mais dans ce cas, l'organisation désordonnée du cœur est le résultat de la pléthore. On reconnaît cette affection à la violence et à l'irrégularité des pulsations du cœur qui quelquefois sont si prononcées que la malade en est réveillée en sursaut. Le cœur qui frappe avec force les parois de la poitrine, suspend ses pulsations à des intervalles irréguliers, et suit les mouvements du pouls qui est inégal et intermittent.

La cause de ces palpitations dépend le plus souvent d'un état nerveux et de l'irritation sympathique de la matrice; elle peut tenir aussi à la pléthore, et peut-être dans quelques cas, à la compression qu'exerce sur les gros vaisseaux abdominaux l'organe gestateur dont le volume est de beaucoup augmenté. Nous devons convenir, du reste, que l'intermittence des accidents et leur disparition ou du moins leur diminution vers l'approche de l'accouchement où la matrice a acquis un plus grand développement, doivent laisser des doutes sur la dernière cause que nous venons de signaler.

En général, les palpitations chez les femmes enceintes constituent moins une maladie, qu'une incommodité douloureuse et pénible, dont il importe de les débarrasser.

Lorsque cette affection est de nature nerveuse, on lui oppose les antispasmodiques, l'opium, l'éther, l'assa foetida, le sirop de pointes d'asperges, l'eau distillée du laurier cerise, la teinture ou la poudre de digitale, le sirop de thridace, enfin l'acide hydro-cyanique médical, et même la saignée. On joint à l'emploi de ces moyens celui des bains, des lavements adoucissants, et un exercice modéré en plein air. Si le trouble de la circulation se manifeste chez une femme forte et sanguine, et paraît tenir à la pléthore, on combat cet état par la saignée et par un régime convenable. On a soin d'ailleurs de conseiller aux malades de se tenir pendant la nuit la tête élevée, de manger peu, surtout le soir, et de s'abstenir du vin pur, du café, des liqueurs et de toutes les substances excitantes.

DE LA SYNCOPE.

Si les contractions désordonnées du cœur constituent un des accidents de la grossesse, il en est de même de la suspension des contractions de cet organe qui peut, chez les femmes enceintes, déterminer la syncope : cet état s'annonce par une perte complète et ordinairement subite du sentiment et du mouve-

ment, avec suspension de la respiration. Cette sorte de mort momentanée, qui en général ne se prolonge pas au delà de quatre à cinq minutes, se reproduit périodiquement chez certaines femmes, tous les mois, toutes les semaines, tous les deux ou trois jours et même plus souvent. Pendant l'accès, la figure et la peau, ainsi que les muqueuses des yeux, des lèvres et de la bouche, sont décolorées et présentent la pâleur de la mort ; les sens sont paralysés, les sensations tout à fait nulles, et il y a perte complète de connaissance. Les attaques s'annoncent par des bâillements, des tintements d'oreilles, et une douleur sourde à l'épigastre ; elles finissent par le rétablissement insensible de la respiration et des pulsations artérielles, et souvent par le vomissement des aliments contenus dans l'estomac.

Les causes prédisposantes de la syncope chez les femmes enceintes, dépendent d'un trouble porté par la grossesse dans toutes les fonctions ; les causes déterminantes sont quelquefois les mouvements brusques du fœtus, la position verticale ou à genoux, surtout si elle se prolonge, la vue de certains objets, une émotion vive, un bruit soudain, l'odeur de certaines fleurs ou de certains corps ; enfin la pléthore ou un état d'anémie peuvent aussi produire la syncope chez les femmes grosses.

La syncope est presque toujours plus grave pour le fœtus que pour la mère, chez qui la suspension un

peu prolongée de la circulation compromet moins l'existence.

Le traitement de cet accident de la grossesse consiste à rappeler toutes les fonctions de la vie, principalement celles de la circulation et de la respiration. On y parvient en général assez facilement, en faisant étendre la femme sur un plan horizontal; en la débarrassant des liens et des vêtements qui pourraient lui gêner la poitrine, le ventre, le cou et même les membres; en lui faisant respirer des odeurs fortes, telles que l'ammoniaque liquide, de l'acide acétique pur, ou des plumes brûlées, enfin en lui pratiquant sur la région du cœur des frictions sèches ou avec des compresses imbibées d'eau de vie, d'eau de Cologne ou de mélisse. On a également le soin de l'exposer à un air frais, de lui asperger la figure avec de l'eau froide, d'appliquer des sinapismes aux bras et aux jambes, que l'on peut également couvrir de linges trempés dans de l'eau très-chaude. Lorsque la malade a repris connaissance, on lui fait avaler un peu d'élixir de Garus, ou un peu de vin, ou toute autre liqueur alcoolique coupée avec de l'eau.

Pour prévenir autant que possible le retour des accès, surtout si la femme est pléthorique, ou aura recours à la saignée, à l'exercice modéré et aux antispasmodiques.

DES VARICES.

Parmi les complications de la grossesse, il n'en est pas de plus communes que les varices. Elles se développent le plus ordinairement vers la fin de la gestation, et affectent surtout les membres inférieurs et plus particulièrement la veine saphène; cependant on les voit quelquefois s'étendre sur toutes les branches superficielles des jambes, des cuisses, des grandes lèvres, du vagin et du col de la matrice. On a vu même des femmes enceintes dont toutes les veines étaient gonflées et noueuses sans en excepter celles des membres supérieurs, et qui offraient même une diathèse variqueuse générale. Nous devons dire cependant qu'ordinairement un des côtés est plus affecté que l'autre, probablement parce que c'est vers lui que se porte la matrice.

Quel que soit leur siège, les varices se manifestent sous la forme de bosselures qui simulent des grains de chapelet, ou une agglomération de sangsues entrelacées, ou enfin des nodosités oblongues, rondes, inégales, indolentes, disparaissant ordinairement à la pression, et se reproduisant ensuite, diminuant par le séjour au lit, grossissant par la position verticale, n'offrant aucune pulsation et ayant le plus souvent l'aspect d'une sorte d'arborisation.

Si dans quelques cas la rupture d'une petite varice

est un accident peu grave, auquel il est possible de remédier par la compression, il arrive aussi que cet accident peut devenir promptement mortel, surtout s'il y a diathèse variqueuse et si la rupture a eu lieu sur une grosse veine, entre autres sur l'iliaque interne et la veine cave supérieure.

Les causes de cette dilatation veineuse, peuvent dépendre de la faiblesse naturelle ou accidentelle des vaisseaux et d'une certaine disposition qu'ils ont à se laisser facilement distendre par le sang dont la circulation est gênée par la compression du globe utérin sur les veines iliaques.

Pour prévenir cette distension démesurée des veines et la rupture des tumeurs qu'elles forment, on doit conseiller la liberté du ventre, la position horizontale, le repos, enfin la compression des membres au moyen d'un bandage circulaire ou d'un bas la cédant qu'il faut avoir le soin de n'appliquer que le matin avant de se lever, parce qu'alors les veines sont moins distendues par le sang. La saignée, chez les femmes pléthoriques, est un des moyens utiles auquel il sera bon de recourir. En général les varices cessent après l'accouchement ; aussi les ressources de la chirurgie n'ont-elles jamais été employées pour le traitement des varices des femmes enceintes, qui ne persistent après l'accouchement, que lorsqu'elles se sont renouvelées pendant plusieurs grossesses successives et très rapprochées.

Les varices qui siègent sur le col de la matrice peuvent gêner dans l'accouchement ; comme elles peuvent se rompre pendant le travail et causer une hémorrhagie considérable, on doit tâcher d'en prévenir la rupture en les soutenant et en les repoussant doucement avec le bout des doigts. Si malgré les précautions que nous venons d'indiquer, la rupture d'une veine variqueuse avait lieu, on devrait en tamponner l'orifice avec un linge imbibé d'eau alumineuse ou de toute autre liqueur styptique.

On a généralement attribué le développement des hémorrhoides chez les femmes enceintes, aux causes qui produisent les varices. Ce qu'il y a de certain, c'est que la constipation à laquelle les femmes grosses sont si sujettes en est une des causes la plus fréquente et la moins douteuse. Elles peuvent à la vérité dépendre aussi du volume de la matrice dont la compression sur les veines du bassin gêne la circulation et provoque l'engorgement des vaisseaux hémorrhoidaux. Quoi qu'il en soit, cette affection se manifeste à toutes les époques de la grossesse ; rarement dans les premiers mois, plus souvent vers le milieu et plus souvent encore vers la fin, surtout chez les femmes habituellement constipées.

Lorsque les hémorrhoides sont indolentes et peu

douloureuses, elles constituent une simple incommodité que les femmes supportent sans consulter de médecins ; mais dans certains cas elles déterminent une inflammation vive, des douleurs très aiguës, une grande gêne dans la marche, une impossibilité de s'asseoir, des ténesmes, des efforts infructueux pour rendre les excréments, et quelquefois enfin la chute du rectum, l'inflammation, la suppuration et l'ulcération du bourrelet hémorroïdal, et même des contractions utérines et l'avortement. A ces symptômes on doit encore joindre la dyspnée, l'insomnie, l'agitation, le mal de tête et une fièvre plus ou moins intense.

On voit, d'après le tableau que nous venons de tracer, que les suites des hémorroïdes peuvent être très graves ; cependant ces tumeurs ne nuisent point en général à la grossesse, surtout lorsqu'elles fluent, et si l'écoulement est modéré. Au contraire, si la perte de sang était abondante et surtout prolongée, il pourrait en résulter l'épuisement de la femme et la mort de l'enfant.

Lorsque les hémorroïdes sont rouges, tendues, douloureuses et enflammées, on prescrit des bains, des fomentations émollientes et narcotiques, des lavements huileux, des suppositoires de beurre de cacao, le cérat opiacé, l'onguent populéum, un régime adoucissant, et la saignée au bras si la femme est pléthorique et si la douleur et la turgescence sont con-

sidérables. Quand les tumeurs hémorroïdales sont internes et enflammées, on injecte dans le rectum du lait tiède avec quelques gouttes de laudanum, on tient l'intestin vide au moyen de légers laxatifs et de lavements émollients; s'il survient un écoulement sanguin peu abondant, on le respectera ; mais s'il est excessif, on tâchera de l'arrêter ou au moins de le modérer, au moyen de fomentations astringentes faites avec une décoction d'écorces de grenades, de racines de bistortes, de noix de galle, à laquelle on pourra ajouter un peu de sulfate d'alumine ou de l'acétate de plomb ; enfin, dans les cas les plus graves, on pourrait tamponner avec un cylindre de linge introduit dans le rectum : mais on doit se rappeler que la présence du tampon, qui est toujours très pénible, peut provoquer l'avortement, et que ce moyen, auquel il ne faut recourir que comme à un moyen extrême, peut laisser s'accumuler le sang dans l'intestin, et ne pas arrêter une hémorragie interne qui, quoique n'ayant plus lieu par l'anus, est cependant capable de causer la mort de la femme.

DE L'ŒDÈME.

La plupart des médecins de nos jours placent la cause de l'œdème, dans le système veineux et dans le système lymphatique ; aussi nous n'avons pas hésité à le ranger parmi les lésions de l'appareil circu-

latoire produites par la compression des vaisseaux. On remarque, en effet, que cette affection se manifeste surtout vers la fin de la grossesse, c'est-à-dire à l'époque où la matrice offre le plus de volume; qu'elle affecte en général les membres inférieurs, surtout dans les grossesses doubles, enfin qu'elle diminue par la position horizontale et augmente par la marche et la station verticale. Quoi qu'il en soit, les femmes faibles et lymphatiques, celles dont le système vasculaire a peu d'énergie, ou qui ont le bassin étroit, sont plus que les autres exposées à l'œdème des membres abdominaux, qui commence ordinairement par les pieds et les jambes, puis s'étend souvent sur les cuisses et même jusqu'à la vulve, aux aines et aux parois abdominales.

L'œdème est tantôt une tuméfaction non circonscrite, indolente, d'une couleur blanchâtre, qui conserve l'impression du doigt, et qui augmente le soir et diminue le matin; tantôt c'est un engorgement plus ou moins étendu et accompagné de douleur, de de chaleur, et quelquefois de rougeur et d'une sorte de rénitence qui l'empêche de conserver l'empreinte du toucher.

L'œdème qui tient à l'état de grossesse n'offre en général rien de dangereux, et se dissipe spontanément après l'accouchement. Lorsqu'il est peu étendu, il détermine une simple gêne et une pesanteur plus ou moins incommode; quand il se prolonge

jusque sur les cuisses et les parties génitales, non seulement il gêne la marche et la station assise et cause beaucoup de douleurs et de malaises, mais encore il arrive quelquefois que la peau, distendue outre mesure, s'enflamme, se couvre de plaques érysipélateuses, et même, dans quelques cas, on a vu le tissu cellulaire sous-cutané devenir le siège d'une inflammation qui se termine alors par la gangrène de la peau. Du reste, le simple gonflement œdémateux peut être assez étendu pour nuire à l'exécution des mouvements, gêner la respiration, et même être un obstacle à l'accouchement. Nous devons dire, d'ailleurs, que l'œdème quelque considérable qu'il soit, est en général une maladie peu grave chez les femmes enceintes. *Dela-motte* assure qu'il n'a jamais vu périr de femmes par ces enflures, même les plus étendues, et que celles qui en sont affectées ne sont généralement pas sujettes aux vomissements.

Si l'œdème est accompagné de signes de pléthore, et si la tuméfaction est rouge et rénitente, la saignée est le meilleur moyen à mettre en usage, conjointement avec de doux purgatifs et des diurétiques, qui seraient seuls employés s'il n'existait pas de pléthore, et si l'œdème consistait dans une simple infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire. On pourrait également, dans ce cas, recommander les frictions sèches, des lotions aromatiques, une légère compression avec un bandage roulé, et la position horizontale. Si

pendant cette situation déterminait une oppression considérable, il vaudrait mieux que la malade restât assise sur un fauteuil, et surtout sur une chaise longue. Enfin si ces moyens étaient insuffisants, et si le gonflement était très-étendu, on pourrait pratiquer quelques légères mouchetures, et appliquer, selon le conseil de *Levret*, un vésicatoire entre la cuisse et la grande lèvre. On devra, dans tous les cas tenir le ventre libre à l'aide de lavements et de purgatifs doux, conseiller des vêtements chauds, et surtout de porter de la flanelle; enfin, soutenir les forces chez les femmes faibles et lymphatiques par une nourriture fortifiante, et par l'usage du vin de Bordeaux pendant les repas.

AFFECTIONS DU CERVEAU PENDANT LA GROSSESSE.

DE LA CÉPHALALGIE ET DES VERTIGES.

La céphalalgie et les vertiges, sont des complications fréquentes de l'état de la grossesse qui tiennent soit à une excitation nerveuse, soit à un état pléthorique. La première variété de céphalalgie se manifeste principalement chez les femmes délicates et peut se développer sous l'influence d'impressions vives, telles que le chagrin, la contrariété, la colère, etc. La seconde, qui s'observe plus particulièrement chez les femmes d'un tempérament sanguin et d'une con-

stitution robuste, semble dépendre de tout ce qui augmente les matériaux nutritifs et la richesse de l'hématose.

Il est une troisième espèce de céphalalgie, c'est celle qui tient à un état de l'estomac, ou à un embarras gastrique qui coïncide ordinairement avec l'amertume de la bouche, l'enduit muqueux blanchâtre ou jaunâtre de la langue, et une inappétence plus ou moins prononcée. Dans ce cas, les douleurs cérébrales sont lancinantes, augmentent après le repas, mais laissent entre elles quelques intervalles de calme.

Les douleurs qui dépendent d'une irritation nerveuse, se montrent principalement dans les premiers mois de la grossesse, et diminuent en général d'intensité à mesure que cet état approche de son terme. Enfin, lorsque la céphalalgie tient à un état pléthorique, les douleurs ne se manifestent pas en général avant le quatrième mois, et le mal débute par une douleur sus-orbitaire, et par une sorte d'assoupissement et de lourdeur de la tête, accompagnés de mouvements pénibles des paupières et des yeux, qui sont plus brillants et plus gênés dans leurs orbites.

Le traitement de ces différentes douleurs cérébrales doit varier avec les causes qui leur ont donné naissance. Ainsi on oppose aux céphalalgies nerveuses les calmants, les antispasmodiques, les bains, les lavements, la thridace, l'opium et le camphre à l'inté-